

JUILLET / AOÛT / SEPT. 2024

Le Grand Déballage

6 & 7

Juillet

Retrouvez le programme à l'intérieur

Sur le Vif

Tout comprendre sur la chasse

P.6-7

Actualités

Feu vert pour le projet Maison Blanche

P.14-15

Portrait

Sylvie Février

P.18

Exposition photos à la Villa Saint Joseph / 21 mars

À l'occasion de la semaine de la Santé Mentale, l'Inter'Val et le Club Photo de Brocéliande ont réalisé une exposition photographique en l'honneur des résidents de la Villa Saint Joseph. Une initiative soutenue par le département et la commune.



©Ouest France

Inauguration de la résidence des Pommiers / 24 avril

Treize logements avec des loyers abordables ont été inaugurés à proximité du centre bourg dans le quartier de La Bouillotte. Ce lotissement augmente de 10% le parc communal de logements sociaux à Plélan.



©Ouest France

Concours régional de musique / 9 juin

Organisatrice avec succès de l'évènement, la Fanfare Plélanaise a obtenu pour la batterie fanfare en division supérieure un prix d'honneur « mention bien ». La percussion a obtenu un prix d'honneur « mention très bien ». Rendez-vous au Grand Prix nationaux le 8 juin 2025 à Noyal Muzillac !



©Fanfare Plélanaise



©Studio Mignot

Les Classes 4 / 31 mars

La fête des classes est un temps fort toujours aussi populaire chaque année. Les jeunes organisateurs ont réussi à rassembler plus de 200 convives dans une ambiance chaleureuse et une journée de retrouvailles.

Commémoration du 8 mai

Deux cérémonies se sont déroulées aux monuments aux morts de Plélan-le-Grand et à Treffendel afin d'honorer la mémoire des combattants et du jour marquant la fin de la seconde guerre mondiale.



©Ouest France

10 ans des Motards Arthuriens / 1er juin

250 personnes ont répondu présent pour une très belle fête d'anniversaire ! Deux associations caritatives *Axel le sourire d'un Ange* et *Shaelynn Tout Sourire* ont chacune reçu un chèque de 1 500 € à l'occasion d'une grande action de solidarité. 150 motos et 50 vélos ont participé à la balade caritative et 280 repas ont été servis le soir.



©Davy Dornez

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



A l'heure où vous recevrez ce magazine, nous serons à quelques heures du 1er voire du 2ème tour d'élections législatives que personne n'avait vu venir.

Les électeurs.trices de Plélan-le-Grand se sont prononcés à plus de 30% en faveur de la liste d'extrême droite lors des élections européennes. L'analyse des motivations de ce vote a été relativement peu mise en avant, écrasée par la décision soudaine du Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale.

En choisissant un bulletin bleu foncé, certains et certaines d'entre vous ont choisi de donner un signal et ont montré par ce choix leur exigence d'un changement au niveau national. De fait, la diabolisation de ce vote à l'extrême droite me paraît dangereux et contre-productif. La colère et le besoin de justice sociale, l'impact de l'inflation sur le reste à vivre au quotidien, le sentiment de délaissement du milieu rural, l'accroissement des écarts de richesse et des inégalités, la détresse de certains services publics sont, il me semble, les réels moteurs de ce vote sanction.

Dans un monde devenu dangereux, où le fantôme de la guerre froide refait surface, où le débat public est de plus en plus brutal, où l'exacerbation de la peur de l'autre et la recherche de boucs émissaires font progresser l'anxiété et la peur, l'issue de ces élections législatives va être cruciale pour notre Pays.

Les circonstances exceptionnelles de ces élections impliquent un sursaut citoyen : une crise peut déboucher sur le pire mais ce sont bien les citoyen.nes grâce à leur voix, à leur participation au vote qui peuvent l'éviter.

Je pense sincèrement que c'est de dialogue et de justice sociale, de services publics en bonne santé, respectueux des citoyens et d'un environnement préservé dont nous avons besoin. Je ne crois pas que le parti arrivé en tête des élections européennes soit en mesure de nous conduire sur ce chemin.

Je ne peux qu'appeler chacun et chacune à lire attentivement les programmes, à se rendre aux urnes le 30 juin et le 7 juillet et à inviter ses proches à faire de même.

Je remercie chaleureusement les agents municipaux qui se sont immédiatement mobilisés pour organiser ces élections imprévues, ainsi que les plélanais et plélanaises qui se sont spontanément proposés ou qui ont accepté de tenir les bureaux de vote et participer au dépouillement : je salue cette mobilisation exemplaire dans un contexte si incertain.

Le capitaine Philippe Alexandre nous a quittés le 30 mai 2024 à l'âge de 55 ans



Sapeur-pompier volontaire à Plélan-le-Grand pendant treize ans, dont neuf ans en tant qu'adjoint au Chef de Centre d'Incendie et de Secours, Philippe était très investi dans sa mission à la fois en tant que volontaire et professionnel. La municipalité adresse à sa famille ses plus sincères condoléances et ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe des Sapeurs-Pompiers de Plélan très affectée par sa disparition.



OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Un dispositif en cas d'absence prolongée de votre logement



Comment s'inscrire ?

Pour accéder à la démarche en ligne, rendez-vous sur le site service-public.fr dans la rubrique « mes démarches en ligne » ou en flashant directement ce QR code >



Une surveillance durant vos vacances

L'opération tranquillité vacances s'adresse aux particuliers. Sous l'égide du ministère de l'Intérieur, ce dispositif est mis en œuvre au niveau de la police et de la gendarmerie nationale.

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile durant votre absence. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (tentatives d'effractions, effractions, dégradations et cambriolages).



Quand s'inscrire ?

À Plélan-le-Grand, votre logement dépend des services de gendarmerie. Votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille de votre départ. Vous pouvez également vous présenter en brigade de gendarmerie pour effectuer votre déclaration. L'utilisation du téléservice ne nécessite pas de justificatifs.

ANNIVERSAIRE DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE PLÉLAN

Commémoration, projection et témoignages au cinéma L'Herminie le 14 septembre



Récit d'un jour marquant à Plélan et en Bretagne

À l'initiative de la municipalité, un évènement culturel et mémoriel est organisé le 14 septembre à Plélan-le-Grand. Le Musée de Saint Marcel (56), Brocéliande communauté et l'association « Les passeurs d'images et de sons » sont partenaires de l'évènement.

Une première cérémonie officielle de célébration des 80 ans de la libération de Plélan-le-Grand aura lieu à 11 h au niveau de la stèle de la 12ème compagnie des FFI, rue de Montfort en présence des officiels, des élus et de la Fanfare Plélanaise.

Projection et témoignages sur la Résistance

Un temps fort culturel et historique se déroulera au cinéma L'Herminie à partir de 15h et s'articulera en 3 parties :

- 1 Amateur d'histoire et co-auteur du livre « Plélan-le-Grand en Brocéliande », Jacky Ealet présentera et commentera des archives photographiques et des articles de presse de l'époque tout en évoquant le récit des évènements de la Libération à Plélan-le-Grand et de la résistance en Bretagne.
- 2 Une projection du film documentaire « Chemins de

Mémoire » réalisé par Mary Le Bel (association Passeurs d'images et de sons) nous plongera dans la Résistance du maquis de Saint Marcel, en présence du protagoniste du documentaire Jean Claude Guil.

- 3 Un temps d'échanges sera proposé en présence de la réalisatrice et de M. Guil, jeune témoin à l'époque des évènements de Saint-Marcel. L'après-midi se poursuivra avec un témoignage de familles des plélanais.es ayant vécu ces moments historiques.

Un verre de l'amitié clôturera l'après-midi dédié à la mémoire des combattants et résistants en Bretagne.

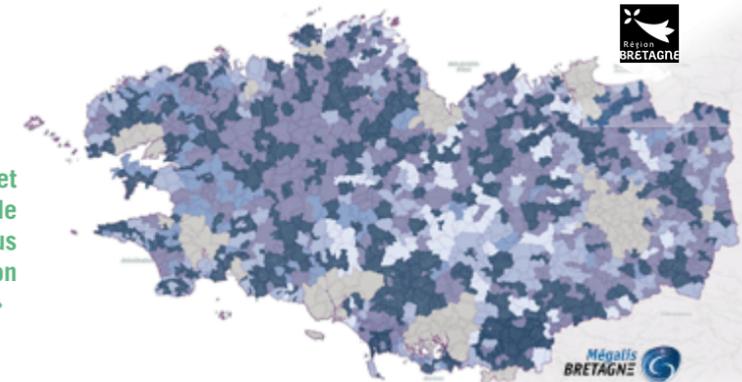
FIBRE OPTIQUE

La région Bretagne conduit le déploiement de la fibre optique avec le soutien financier des 4 départements bretons et des intercommunalités.

La fibre dans toute la Bretagne d'ici 2026

« De l'épaisseur d'un cheveu, la fibre optique permet une grande vitesse de connexion avec des temps de téléchargement quasiment instantanés. Le réseau, plus performant, permet les connexions simultanées : télévision par internet, jeux vidéo en ligne, connexion à internet... »

Source : www.bretagne.bzh



Le syndicat mixte de coopération territoriale « Mégalis Bretagne » assure pour le compte des collectivités bretonnes, la construction du réseau public de fibre optique sur le territoire, puis le loue aux opérateurs. Études de tracé, vérifications sur le terrain, contrôle des poteaux devant accueillir les câbles, remplacement des poteaux défectueux, pose des câbles... : le déploiement de la fibre optique mobilise des moyens conséquents.

Y'a-t-il un ordre de priorité pour le raccordement ?

Les opérations qui précèdent l'installation du réseau sont nombreuses. Le prestataire Axione fixe le calendrier des travaux selon les spécificités des territoires et des habitations.

L'ensemble des opérations à réaliser avant le raccordement d'une commune sont les suivantes :



400 chantiers actuellement en cours partout en Bretagne.

Et à Plélan-le-Grand, c'est pour quand ?

La région Bretagne a démarré la commercialisation du réseau de fibre optique à Plélan-le-Grand en mai 2024. À ce jour, 315 foyers et entreprises sont raccordés à la fibre. L'ordre et le calendrier des travaux de raccordement sont établis par le prestataire coordinateur des opérations (Axione), sous l'égide du commanditaire Mégalis Bretagne. La zone Est de Plélan-le-Grand sera raccordée courant 2025, et le raccordement total au réseau de fibre optique de la commune sera effectif d'ici à 2026.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Le sujet du raccordement vous intéresse et vous avez des questions concernant votre logement ? Contactez votre opérateur en priorité pour toute question liée à votre ligne internet.

Pour en savoir plus sur le calendrier prévisionnel des travaux concernant la fibre optique à votre adresse postale, vous pouvez consulter le lien suivant :





TOUT COMPRENDRE SUR LA CHASSE

La chasse est un sujet sociétal qui divise régulièrement les Français.

En territoire rural, la chasse fait partie des pratiques locales : que l'on y soit favorable ou pas, l'information sur la manière dont elle est pratiquée nous a semblé importante à diffuser, d'autant qu'elle peut rassurer, notamment sur le partage de la campagne entre usagers de la nature.

La chasse : entre loisirs et obligation de régulation

La chasse est une activité de loisirs pour ses pratiquants. Mais il s'agit aussi d'une activité qui permet de « réguler » les populations de certains animaux susceptibles de générer des dégâts dans les parcelles agricoles. De fait, les fédérations départementales des chasseurs ont l'obligation de prendre en charge l'indemnisation des dégâts de grand gibier aux agriculteurs.



Par ailleurs, le grand gibier peut aussi être à l'origine de dégâts forestiers très significatifs, notamment dans les jeunes plantations et dans les régénérations naturelles post coupes. Les pratiques de chasse et les objectifs de régulation des populations sont fixés dans le schéma départemental de gestion cynégétique 2021-2027 : des décrets nationaux et des arrêtés préfectoraux peuvent venir modifier ces objectifs.



Les différents types de chasse

« La petite chasse » :

il s'agit des actions de chasse individuelles sur le petit gibier. Elles ne peuvent avoir lieu que le dimanche et le jeudi.

Les battues :

Destinées à réguler le gros gibier (sangliers, cerfs, chevreuils...) elles sont organisées par l'ACCA selon des modalités très précises, notamment sur le plan de la sécurité, c'est l'action de chasse la plus visible.

La chasse à courre n'est pas pratiquée sur notre commune.

Des panneaux signalant la battue sont installés sur les chemins et des « patrouilleurs » en gilets fluorescents sont chargés de la surveillance aux abords.



BALADE EN PÉRIODE DE CHASSE

- Lors des chasses à tir, les tireurs ont l'obligation de ne tirer que sur un animal bien identifié et repéré et aucun tir à l'aveugle n'est autorisé.

- Le site internet du comité départemental de la Randonnée Pédestre d'Ille et Vilaine présente plusieurs dossiers utiles pour connaître les bonnes pratiques lors de vos balades en forêt ou sur les sentiers : ille-et-vilaine.ffrandonnee.fr



LES REPRÉSENTANTS LOCAUX

Le rôle de l'ACCA

Plélan-le-Grand dispose d'une Association Communale de Chasse Agréée (ACCA). L'existence même de cette association implique des conséquences sur les modalités de chasse : par exemple, l'adhésion à l'ACCA est obligatoire pour pratiquer la chasse sur la commune.

Ou encore, les terrains situés à moins de 150 mètres autour des habitations sont exclus du territoire de chasse de l'ACCA et donc de l'action

de chasse de ses adhérents, sauf autorisation préalable du propriétaire du terrain en question.

La pratique des adhérents est régie par un règlement intérieur qui s'impose à eux et traite en particulier de la sécurité des actions de chasse. 70 chasseurs sont adhérents en 2024. Les communes de Beignon, Saint-Malo de Beignon ou Saint-Péran n'ont pas d'ACCA, les modalités de chasse y sont donc différentes.

CONTACTS :

SERGE MONNIER, VICE-PRÉSIDENT DE L'ACCA DE PLÉLAN : 06 10 30 27 88

JOËL RICHARD, PRÉSIDENT DE L'ACCA DE PLÉLAN : 06 82 94 27 49

La fédération veille à une régulation raisonnée

La fédération des chasseurs du département détermine le nombre d'animaux qui doivent être prélevés tous les ans par l'ACCA et lui octroie un nombre de bracelets par espèce correspondant. Ces bracelets sont payés par les adhérents, qui matérialisent le contingent de gros gibiers autorisés à être chassés et permettent d'identifier les animaux abattus afin de respecter les directives de la fédération.



Fédération Départementale des chasseurs : 02 99 45 50 20

Pour aller plus loin...

Un arrêté préfectoral fixe chaque année les périodes de chasse qui peuvent différer en fonction du type de gibier concerné. Il est disponible sur le site de la préfecture et de la mairie : www.plelan-le-grand.fr



Les dates



L'ouverture de la chasse a généralement lieu le 3ème dimanche de septembre.

Elle se termine :

- le 2ème dimanche de janvier pour le petit gibier
- le 31 mars pour les battues au gros gibier



Les battues au sanglier peuvent avoir lieu du 1er juin au 31 mars et peuvent être autorisées par le préfet sur de plus longues périodes en cas de besoin.

À retenir

Petite chasse individuelle : le dimanche et le jeudi, pas le samedi

Battues : le samedi, et en semaine très exceptionnellement en cas de nécessité

Vendredi : jour sans chasse

LA RESTAURATION SCOLAIRE CONFORME À LA LOI EGALIM

Lors de la mobilisation des agriculteurs en début d'année, la responsabilité des collectivités ne jouant pas le jeu de la loi EGAlim a parfois été pointée : le restaurant scolaire de Plélan intègre ces objectifs depuis 2019

EGAlim : Une loi ambitieuse pour l'approvisionnement des produits alimentaires de qualité

L'instauration de la loi EGAlim, complétée par la loi Climat et Résilience, définit des objectifs précis pour une alimentation durable et de meilleure qualité.

La commune de Plélan-le-Grand assure depuis 2019 un approvisionnement en produits bio, locaux et labellisés à hauteur de 50 % au minimum des produits consommés durant les repas.



Des objectifs intégrés à un cahier des charges

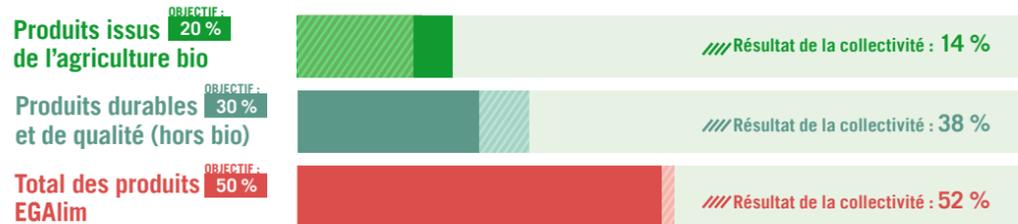
Depuis 2019, la société Convivio est prestataire pour la collectivité en délégation de service public. Ainsi, 520 repas sont servis quotidiennement aux élèves pour un total de 65 000 repas en 2023. Le cuisinier Arnaud Priem et 3 agents de la collectivité, préparent des menus élaborés avec des produits frais, locaux et issus en partie de l'agriculture biologique. Le prestataire doit se conformer au cahier des charges défini par la collectivité qui intègre entre autres les objectifs de la loi EGAlim.



Et concrètement, dans l'assiette de nos enfants ?

Des producteurs locaux participent de manière significative à l'approvisionnement de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique ou d'une agriculture raisonnée : La ferme des Délices située à Plélan-le-Grand, les boulangeries de Plélan, l'entreprise « Saveurs » de Bain de Bretagne et l'EARL Gicquel de Maure de Bretagne.

En 2023, l'objectif de 50% fixé par la loi EGAlim est dépassé :



Lexique des appellations :

-  **AOP** : Appellation d'Origine Protégée
-  **STG** : Spécialité traditionnelle garantie
-  **IGP** : Indication géographique protégée
-  **AOC** : Appellation d'Origine Contrôlée
-  **HVE** : Haute Valeur Environnementale
-  **AB** : Agriculture biologique

Le bilan annuel est disponible sur le site ma-cantine.agriculture.gouv.fr

PISCINE

Ouvert jusqu'au 1^{er} septembre



Horaires :

Lundi : Fermé
Mardi : 12h-18h30
Jeudi : 14h30-18h30
Mercredi et vendredi : 10h30-12h / 14h30-18h30
Samedi et dimanche : 10h-12h / 14h30-18h30

Pour une demande de cours, contactez le maître-nageur au 06.83.52.90.59



MAIRIE



L'accueil de la mairie sera fermé les samedis matin au mois d'août

BUREAU DE POSTE



Horaires d'ouverture à compter du 07 octobre 2024 :

Du mardi au vendredi 9h – 12h / 14h – 17h30

Le samedi 9h – 12h

LA CANOPÉE : OUVERTURE DE L'EXTENSION !



Depuis mai, les associations à vocation sociale et médico-sociale rejoignent la Canopée

Regroupement des services et des permanences sociales

Les Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) et l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) sont arrivés le 27 mai dernier. Anciennement installées dans les locaux situés rue du marché, les équipes ont pris possession de leurs nouveaux bureaux dans l'aile nouvellement construite à la Canopée. Le centre social L'Inter'Val déménagera son siège social et ses bureaux administratifs de l'ancien centre des finances publiques vers la Canopée courant juillet.



ADMR

Accueil tél. et rdv Ophélie Nicolas et Sophie Paslawski 02 99 06 96 97

✉ plelan.asso@admr35.org
🌐 www.admr.org

INTER'VAL

1, rue Simone Veil
Tel : 02 99 06 88 90

✉ accueil@interval.org

SSIAD "Vivons chez nous"

Sur rendez-vous
02 99 06 90 44

✉ vivonscheznous@wanadoo.fr

A partir de mi-juillet : Les permanences sociales



*** Service PMI :**
Consultation : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin de 8h30 à 13h
Permanences : le 1^{er} et 4^{ème} mardi après-midi de 13h30 à 17h

*** Permanences assistantes sociale :**
Tous les mardis matin de 9h à 12h30

*** Permanence RSA :**
Pas de jour particulier
Souvent le lundi ou mercredi



Centre Départemental d'Action Sociale de Montfort



Permanences 1 jeudi par mois (habituellement le 3^{ème} jeudi du mois) de 9h30 à 12h00

CMP DE GUICHEN (psychologue pour enfants et adolescents)

Tous les vendredis à la journée entière de 9h à 17h30 « en continu »

ATTENTION : À partir du 2 septembre 2024 les permanences seront le lundi à la journée entière de 9h à 17h30 « en continu »

BROCÉLIANDE VOLLEY



Un projet remarquable avec le Bénin !

Le volley-ball : un vecteur de rencontre culturelle

L'association Plélanaise « Brocéliande Volley » est engagée dans un projet interculturel et sportif international. En 2022, Hugo Mahé (sympathisant de l'association) part au Bénin dans le cadre de ses études dans le domaine du sport. Une rencontre est organisée avec la fédération de volley au Bénin et un projet de partenariat et d'échange entre le club et la fédération Béninoise se concrétise rapidement.

« Les clubs Béninois n'ont pas accès aux infrastructures telles que nous les connaissons en France. Dans le cadre de la préparation de compétitions importantes comme la Coupe d'Afrique des Nations, le besoin de formation et de mise en situation sur terrain en intérieur était important pour les joueuses Béninoises. Elles jouent en extérieur sur du bitume ». Manon Picard – co-coordinatrice du projet « Bénin »



Deux voyages entre le Bénin et la Bretagne

Les joueuses Béninoises et leur accompagnateur ont été accueillis en mai 2023. L'occasion idéale pour découvrir et pratiquer le volley dans des conditions adaptées aux compétitions. Des matchs de Gala et des actions éducatives ont été organisées sur le territoire.

Un voyage « retour » a ensuite été organisé en avril 2024. Une vingtaine de joueuses et membres du club breçilien sont parti.e.s au Bénin pour poursuivre l'échange culturel et sportif : soutien logistique, formation des formateurs d'entraîneurs, promotion du volley auprès des jeunes, en mettant un accent fort sur la promotion du volley féminin... L'expérience humaine a été très marquante pour les participant.e.s.



< Retrouvez le récit de voyage fait par les jeunes et financé par l'opération « coup de pouce » de Brocéliande Communauté.

Brocéliande Volley souhaite poursuivre l'expérience en organisant d'autres voyages et échanges avec le Bénin. Suivez toute l'actualité du projet sur la page facebook du club. Les communes de Plélan-le-Grand, Treffendel, Maxent et Guignen, Brocéliande communauté et le département d'Ille et Vilaine ont subventionné ce projet.

LES ACTUS DU G.O.P.

Le Groupe d'Animation Plélanais se mobilise

Chasse aux œufs, Nuit d'Halloween, Marché de Noël, la « Faîtes » de la Musique ... Autant d'évènements que le GAP organise tout au long de l'année pour proposer à la population de nombreux temps festifs, ludiques et familiaux. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez rejoindre l'équipe du GAP !

Page Facebook



Pour tout renseignement sur les projets de l'association :
Contactez **Serge Monnier** – 06 10 30 27 88

LE GRAND DÉBALLAGE #3

Le grand déballage revient cette année le 6 et 7 juillet !



À l'initiative de la municipalité et en partenariat avec le Label Villages étapes et l'Union des Commerçants et Artisans de Plélan-le-Grand (UCAP), c'est le lancement de la saison touristique à Plélan en Brocéliande. L'édition 2024 du Grand Déballage vous invite à un temps fort festif et familial gratuit et ouvert à tous.

Bénédicte ROLLAND
Adjointe à la Dynamique économique,
locale et au Tourisme

Nolwenn MARQUER
Conseillère déléguée aux animations
à vocation économique et touristique



Grand déballage, marché des artisans-créateurs, déambulations, spectacles, concerts... Demandez le programme !

Samedi 6 juillet

SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE

12h15 – Spectacle À fond de culotte – Cie Le Théâtre de Pan
15h – Poésies de femmes indiennes à la Médiathèque Julien Gracq
En partenariat avec le festival Et Dire et Ouïssance
14h30 et 16h30 – Dance with the CycloblaSter – Cie SuperPhonique
16h – Maquillez-vous avec la Marchande de Couleurs

AUTOUR DE LA PLACE DE LA MAIRIE

11h à 19h – Marché des artisans créateurs, grand déballage des commerçants plélanais participants et un stand « chinage » du vestiaire social
11h à 12h30 – Maquillez-vous avec la Marchande de Couleurs !
11h – Déambulation du « Plan Vigie-Corsaire » sur le parvis de la mairie
De 10h à 18h – Rencontre d'auteur.e.s à la librairie-café La Clef des Mondes
15h à 16h30 – Ça groove dans le bourg avec le CycloblaSter !
Jeux en bois géants et jeux « Biodiversité » en partenariat avec le CPIE Forêt de Brocéliande
18h – Apéro Concert à la Taverne du Fromager avec le groupe La Raymonde
Concert de l'Orchestre Azylis sur le parvis de la mairie
À la tombée de la nuit – Projection du film d'animation populaire et familial : Astérix : Le domaine des Dieux en ciné plein air au Vélodrome

VERS LE ROND-POINT DU SUPER U

10h30 à 18h – Grande braderie sur le parking du Super U et du Marché aux affaires en continue toute la journée !
11h à 17h – Animation musicale par Franck Stoetzel, château gonflable et stand d'accueil du label Villages étapes

Dimanche 7 juillet

10h30 à 12h – Fest Deiz et initiation à la danse Bretonne avec Les Dansous du Gué et le groupe Duo Du (Vielle à roue et accordéon diatonique) – Parking du PROXI
17h – Spectacle YAKAAR – Programmation La Loggia – Parvis de la mairie



Programme complet





MON MÉTIER

SYLVIE MARGUERITTE
ASSISTANTE DE DIRECTION
ET DES SERVICES TECHNIQUES

Parlez-moi de vous

J'ai 53 ans et je vis près de Comblessac.
J'ai une solide expérience en gestion administrative dans le secteur privé, essentiellement en Gestion Commerciale.
Je suis à la mairie de Plélan-le-Grand depuis le mois de novembre 2024, il s'agit de ma première expérience dans la fonction publique territoriale.

Quelles sont vos missions ?

J'ai la charge du secrétariat de direction (gestion des agendas, du courrier, des réservations des salles municipales). J'apporte également un soutien administratif aux Services Techniques (transmission des demandes d'interventions diverses, relations fournisseurs...)

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

J'apprécie la variété des tâches, mais également la grande part de relationnel du poste.

Les - : Rien à signaler

Les + : Une bonne ambiance de travail

VIE DU BOURG



Ouverture du magasin :
10h-12h30 / 15h-19h et Dimanche : 10h / 12h30

4 pl de la République
09 55 92 04 53

L'IDÉE K'DO

Un magasin à découvrir sans plus attendre !

Après une carrière de 33 ans dans l'éducation nationale et installée à Plélan depuis 25 ans, Céline Beaudaire a ouvert sa boutique l'idée K'Do : produits locaux, épicerie fine, produits cosmétiques, vêtements, cadeaux originaux et de belles choses à découvrir pour tous les prix !



TAXI LE DELLIU

Un nouveau taxi indépendant à Plélan

Originaire du bassin Rennais et taxi depuis 11 ans, Sébastien Le Delliou s'est installé il y a 6 mois à Plélan-le-Grand en se portant acquéreur pour la licence de Taxi pour la commune. Spécialisé dans le transport sanitaires (rdv de santé, transfert...), les professionnels et les particuliers peuvent contacter Sébastien, chauffeur expérimenté et chaleureux !

Tél : 06 38 59 24 41

BREIZH BOCAGE

Un programme régional de plantation de haies bocagères

L'utilité de préserver le bocage

La restauration et la création des haies bocagères permet de lutter contre l'érosion des sols et limite le transfert de polluants vers les cours d'eau. Breizh Bocage s'adresse principalement aux exploitants agricoles, aux collectivités et aux propriétaires fonciers souhaitant réaliser des aménagements bocagers sur le parcellaire agricole. Le bocage est un paysage emblématique de notre patrimoine naturel.

En plantant des haies bocagères, l'intérêt est multiple* :

- **Limiter** le ruissellement des parcelles et le transfert des polluants vers les cours d'eau
- **Réduire** l'érosion des sols et les inondations
- **Protéger** les cultures et le bétail (effet brise-vent, ombrage...)
- **Préserver** la biodiversité
- **Produire** du bois énergie et du bois d'œuvre à long terme
- **Restaurer** les paysages et le cadre de vie

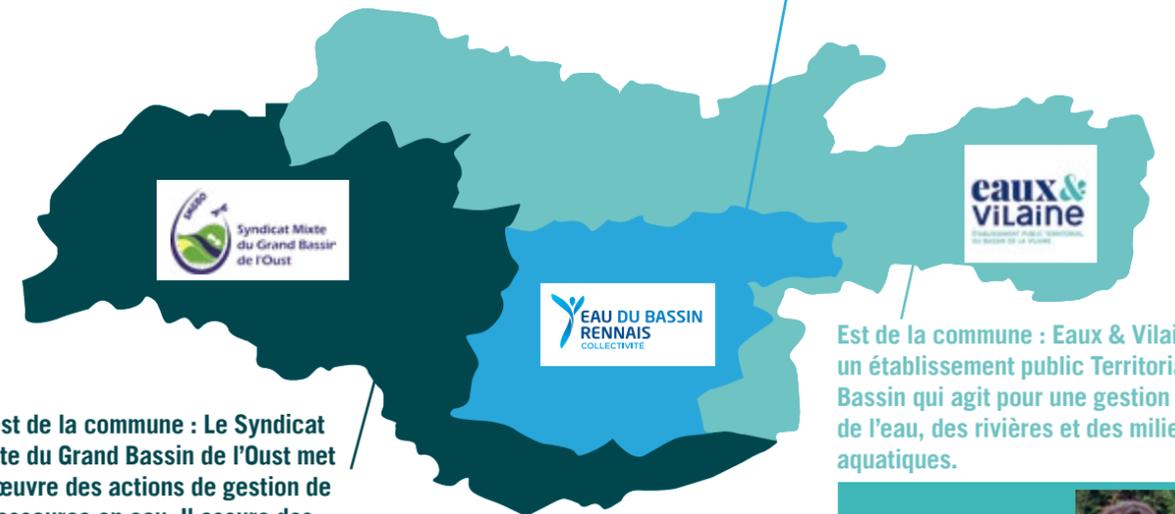
*Source : SMGBO

3 partenaires impliqués dans le programme Breizh Bocage à Plélan

Le programme Breizh Bocage est coordonné par 3 partenaires et Brocéliande Communauté. Ils accompagnent les porteurs de projet à Plélan-le-Grand, commune à la confluence de 3 périmètres d'intervention en lien avec les bassins versants.

Eau du Bassin Rennais est un service public d'eau potable référent sur le bassin versant Chêze-Canut.

Contact :
Denis LAHAYE
07 64 02 53 54



Ouest de la commune : Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust met en œuvre des actions de gestion de la ressource en eau. Il assure des missions en faveur des milieux naturels et de la biodiversité.

Contact :
Aymeric PIRIO
06 08 01 49 05

Est de la commune : Eaux & Vilaine est un établissement public Territorial de Bassin qui agit pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Contact :
Marie DUGUÉ
07 56 06 95 65



En 2024, le tri à la source des biodéchets doit se généraliser partout en France. Les végétaux et les déchets du jardin ne sont pas concernés. Ils doivent être valorisés prioritairement par paillage au pied des haies, par mulch, compostage en tas. Plus d'informations sur le site du SMICTOM centre ouest >



MAISON BLANCHE : FEU VERT POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET CELLULES COMMERCIALES

Grâce à une démarche partenariale volontariste, un programme mixte de commerces, logements et liaison douce va voir le jour sur la parcelle «Maison Blanche», en plein centre-ville.

Objectifs politiques :

Depuis 2018, la municipalité œuvre pour conforter l'attractivité du centre-ville en déployant la stratégie « ça bouge dans le bourg » : **maintenir le commerce de proximité, favoriser l'accès à pied aux commerces et services** tout en limitant la consommation de foncier agricole pour accueillir de nouveaux logements. La loi Climat et Résilience de 2021 a confirmé l'intérêt de cette orientation en définissant le principe et les objectifs du Zéro Artificialisation Nette.

Une démarche collaborative réussie

Dès 2019, la commune a recherché les partenariats nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet. Malgré la complexité de l'opération, plusieurs acteurs bretons ont répondu favorablement pour étudier sa faisabilité en partenariat avec la commune :



L'enjeu sur cette parcelle était de concevoir un projet architectural qui s'intègre aux formes urbaines de Plélan-le-Grand pour :

- **Accueillir des cellules commerciales** afin de renforcer l'offre commerciale de proximité en centre-ville destinées prioritairement à :
 - > des commerces existants dans le centre-ville et désireux de se développer en devenant propriétaire et/ou en augmentant leur surface de vente
 - > de nouveaux commerces proposant une nouvelle offre aux habitants
- **Créer des cellules commerciales** de 100 à 300 m², surface inexistante actuellement dans le centre
- **Produire de petits logements** destinés à l'achat
- **Créer une liaison piétonne nord-sud** entre la rue de Montfort et l'avenue de la Libération
- **Créer une placette et des espaces extérieurs** permettant le déballage des commerçants les jours de marché.

En 2021, la commune a assuré le **recrutement d'un architecte** et le **suivi du projet** jusqu'en phase Avant-Projet Sommaire (APS), le cabinet AGA. Après plus de 2 ans d'études, la démarche collaborative avec Sembreizh et l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Bretagne a permis d'aboutir à un **projet réaliste, réalisable, conforme avec les objectifs poursuivis par la commune**, et sur lequel l'ensemble des partenaires s'accorde aujourd'hui pour poursuivre l'opération.



> **L'établissement public foncier de Bretagne** : acquisition de la parcelle, opérations de déconstruction.



> **Sembreizh** : société d'économie mixte à capitaux public, portera le projet de construction et la commercialisation.



> **La Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine** apportent respectivement 177 k€ et 40 k€ de subvention pour l'acquisition foncière et la déconstruction.

Un programme d'envergure

Après plusieurs années d'études pour définir les partenariats, le projet architectural et l'équilibre économique, la Sembreizh a accepté de s'engager pour assurer la construction du projet.

Le bâtiment, d'un gabarit similaire à celui des maisons de ville, comprendra un **rez-de-chaussée commercial de 742 m²**, composé de 2 à 6 cellules, avec des surfaces modulables ; un **étage et des combles d'une surface totale de 610 m²**, composés de logements en accession libre du T2 au T4. L'implantation du projet permettra aussi la réalisation d'aménagements extérieurs, une liaison douce permettant

de relier l'avenue de la libération et la rue de Montfort ainsi qu'une placette et des espaces verts.

Le projet a été présenté aux riverains de part et d'autre de la parcelle et présenté en **réunion publique le 22 mars 2024**. Le Conseil municipal a validé l'engagement de la commune de Plélan-le-Grand dans ce projet le 28 mars 2024.



Le programme : 11 logements du T2 au T4 et jusqu'à 6 cellules commerciales

Financements prévisionnels

	Acquisition du foncier et déconstruction des bâtis existants	Etudes de maîtrise d'œuvre jusqu'à la phase APS	Promotion immobilière	Aménagement des espaces extérieurs
Logo Bretagne	177 120 €			
Logo Etablissement Public Foncier de Bretagne	82 000 €			
Logo Ille & Vilaine	40 000 €			
Logo Plélan le Grand	100 000 €	33 000 €	2 600 000 €	215 000 €
* Implication financière prévisionnelle globale de la commune de Plélan-le-Grand : 348 000 €				

Et maintenant ?

- Demandes d'autorisations d'urbanisme
- Lancement de la commercialisation
- Déconstruction des bâtis existants
- Travaux de viabilisation et de construction
- Travaux d'aménagement des espaces extérieurs par la commune
- 2nd semestre : livraison des logements et des commerces

2024

2025

2026

L'ATELIER RÉCUP

Ré-emploi, sensibilisation et lien social



Une recyclerie est un lieu où sont collectés des objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin. Elle gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire. Cet espace s'adressera aux particuliers en proposant des produits mis en vente à des prix accessibles.

Une économie en développement

Les recycleries apportent des réponses concrètes aux enjeux liés à la réduction des déchets et de la lutte contre le gaspillage. « De plus en plus de citoyens comprennent l'intérêt de ne pas jeter systématiquement des biens qui pourraient avoir une seconde vie ». Le bénévolat et le réseau d'entraide et d'échanges de compétences sont les principaux moyens d'action de « l'Atelier récup »

Ça marche comment une recyclerie ?

L'association s'anime autour de 4 actions complémentaires :



JE SOUHAITE PARTICIPER AU PROJET DE L'ATELIER RÉCUP

Pour mener à bien le lancement et aménager le local de la recyclerie, l'association organise une campagne de financement participatif ! Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20% du revenu imposable.



@latelierrecup



@recyclerielatelierrecup



Contact mail :
asso.atelier.recup@gmail.com

C'EST VOTÉ

MAI 2024

- Vie scolaire : Subventions aux établissements et associations scolaires pour 2024 - rectificatif
- Finances : Tarifs périscolaires pour l'année 2024-2025
- Finances : Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'État susceptibles d'affecter les finances locales
- Finances : Projet d'extension de la salle des sports - demande de subvention
- Finances : Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie à première demande
- Finances : Décision modificative - 1 budget principal
- Finances : Souscription d'un prêt relais de 700 000 €
- Transition écologique : Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Transition écologique : Participation à une opération d'autoconsommation collective
- Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs
- Ressources humaines : Création d'emplois non permanents - service périscolaire et entretien
- Ressources humaines : Création d'emplois non permanents - postes saisonniers
- Ressources humaines : Adhésion à la convention de participation prévoyance du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
- Tourisme : Renouvellement du label Village Etape
- Intercommunalité : Avis sur le transfert de compétence assainissement à Brocéliande communauté
- Commande publique : Adhésion à la Centrale d'achat du numérique et des télécoms

Retrouvez les délibérations du conseil municipal en ligne
www.plelan-le-grand.fr



SYLVIE FÉVRIER UNE ROMANCIÈRE A PLÉLAN

Le Néant et l'infini : un nouveau roman et une fiction historique à lire cet été !



Votre passion pour l'écriture vous a amené à transmettre...

Oui, j'ai longtemps exercé auprès des publics éloignés de la lecture. J'ai animé des cours de Français Langue Etrangère (FLE) pour les migrants ainsi que de nombreux ateliers de lecture pour lutter contre l'illettrisme.

C'est à travers l'association « La maison des Mots-Arts » créée en 2000 que j'ai pu transmettre ma passion pour la lecture et l'écriture dans de nombreux projets.

Quelles sont vos inspirations littéraires ?

Je lis beaucoup ! Le premier qui me vient à l'esprit, c'est Victor Hugo. Pour moi, c'est un auteur phare de la littérature avec Emile Zola. Mes influences en tant que romancière s'inscrivent aussi dans le style des chroniques historiques de l'écrivain Michel del Castillo.

J'ai beaucoup aimé le livre « 24 heures de la vie d'une femme » de Stephan Zweig pour la qualité des personnages d'un livre. Joseph Boyden m'a beaucoup marqué aussi avec « le chemin des âmes » et tant d'autres...

Le Néant et l'infini : aventures et passion sous l'Inquisition

L'écriture de mon dernier ouvrage « le néant et l'infini » nous emmène dans une fiction historique au 18^{ème} siècle entre le Portugal et le Brésil. Inspirée par la vie et l'œuvre du poète et dramaturge portugais à succès, Antonio José Da Silva, le récit transporte le lecteur au cœur d'une époque où l'Inquisition portugaise était puissante. Cette personnalité sera arrêté et exécuté en public pour avoir été accusé pour pratique du judaïsme.

L'Inquisition est un sujet prégnant depuis de nombreuses années pour moi. La fiction se base sur une intrigue familiale dans un cadre historique documenté et accessible à tout lecteur.

Traité de manière épique, d'aventures et de péripéties, l'œuvre retrace le parcours d'une jeune femme qui découvre à la mort de son père une vérité qui bouleversera sa vie.

Un récit haletant autour du pouvoir de l'Inquisition et d'une filiation secrète...

À découvrir bientôt : La septième clef

Le prochain projet de Sylvie Février mêlera fantastique et dystopie. L'héroïne, Alice, sera confrontée à une quête chargée de secrets et d'énigmes pour retrouver la 7^{ème} clef d'un cabinet secret.

Membre de l'association des écrivains bretons, Sylvie tient à remercier Jean Benjamin Jouter et l'écrivaine Morgan Rosier pour leur aide précieuse.

Disponible au café Librairie « La Clef des Mondes » et sur le site de vente en ligne Amazon.



CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 06 81 41
Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.fr
www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lun. au merc. > 9h/12h – 14h/17h
Jeudi > 14h/17h
Vend. > 9h/12h – 14h/16h30
Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.
Fermeture le samedi au mois d'août

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h
Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand
Tél. 02 99 61 80 03
mediathèque@plelan-le-grand.fr
www.mediathèque-julien-gracq.fr

Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00–19h00
Mercredi : 10h00–12h00 et 14h00–18h00

Vendredi : 16h00–19h00
Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h30

Horaires cyber-base

Mardi : 16h00–18h00
Mercredi : 14h00–18h00
Jeudi : 14h00–17h00
Vendredi : 16h00–18h00
Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h00

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Avril :
Côme FARCY

Mariages

Mai :
Jeannick OGER et Yvan HUET
Christian LE COINTRE et Sylvie MORICE

Juin :

Baptiste ÉON et Bérénice LE MÉTAYER
Vincent PHILIPPÉ et Sofia VARGAS REYES

Décès

Avril :
Pascal RUCHAT
Denise VISDELOUP
André HERVAULT
Emilienne RENAULT
Constant FROC

Mai :

Claude SIMONNET
Henri GLO
Philippe ALEXANDRE

Juin :

René THOMAS

VIE LOCALE

NUISANCES SONORES

Des règles à suivre

Les beaux jours reviennent peu à peu, l'occasion de rappeler les règles de bon voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 8h à 19h

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés !

Les règles sont les mêmes pour les professionnels à l'exception des travaux agricoles saisonniers nécessitant une intervention tributaire de la météo.

Chacun est invité à respecter ces règles pour préserver le bien-être de tous et les bonnes relations de voisinage !

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 et l'arrêté municipal du 15 mars 2017 sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet : www.plelan-le-grand.fr



Du 11 juillet au 29 août (tous les jeudis)

Les «Jeudi, je dis Volley» reprennent du service !

Nouveauté avec les tournois volley pour les jeunes âgés de 10 à 18 ans entre 15h à 18h. Les adultes ensuite de 19h à 22h30.
Brocéliande volley - Complexe sportif - 02 99 61 01 61

Vendredi 5 juillet

Tournoi de pétanque en nocturne

En doublette formée
La Boule Plélanaise - contact : alsy.guillouet@orange.fr

Samedi 6 et dimanche 7 juillet

Grand déballage #3

Événement de lancement de la saison touristique à Brocéliande !
Bourg de Plélan – Entrée libre

La fête du Fer

Retrouvez de nombreux stands et animations autour de l'art de la coutellerie et de la forge
Association Hispamebro - Paimpont - Entrée libre

Dimanche 30 juin et Dimanche 7 juillet

Premier et second tours des élections législatives

Rendez-vous dans votre bureau de vote !
Salle des Fêtes, restaurant scolaire et salle d'animation du Thélin



Dimanche 7 juillet

Spectacle «YAKAAR» - théâtre de rue

Une performance de danse et d'équilibre programmée par l'association La Loggia dans le cadre du grand déballage.
Parvis de la mairie - 17h - Entrée libre

Lundi 8 juillet

Rencontre inspirante et initiation cirque

En lien avec le spectacle Yakaar, découvrez l'histoire atypique de Junior : enfant de la rue et handicapé, il a réussi à dépasser cette situation précaire par son obstination et son courage, devenant ainsi un artiste reconnu au Sénégal.

Salle des Fêtes - 19h à 21h - gratuit sur réservation
communication.laloggia@gmail.com

Dimanche 14 juillet

Fête nationale

11h : Cérémonie officielle place de l'église à la nuit tombée : Retraite aux flambeaux avec les sapeurs-pompiers de Plélan et la Fanfare Plélanaise.
Spectacle pyrotechnique « Le SuperShow » - Cie SuperCho.
Bal populaire organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers.
Parvis de la mairie, vélodrome et salle des Fêtes - En soirée

Dimanche 1er Septembre

Forum des Associations

Retrouvez les acteurs de la vie associative, sportive et culturelle de Plélan et Paimpont !
Complexe sportif de Plélan - 9h à 13h30 pour les visiteurs

Samedi 7 septembre

Concours pétanque

Doublette formée
Boulodrome - 14h

Dimanche 8 septembre

Vide grenier du Thélin

Chinez et trouver la perle rare du vide grenier !
Au Thélin

Samedi 14 septembre

80 ans de la libération de Plélan-le-Grand

À 11h, Cérémonie officielle au niveau de la stèle rue de Montfort.

À 15h, débat, projection et témoignages sur les événements marquants de la seconde Guerre mondiale à Plélan
Cinéma L'hermine - 15h - Entrée libre

L'AVIS BIDON FACE A – Cirque

Ça tombe et ça carbure à l'adrénaline pure ! Quatre circassiens multiplient les prouesses acrobatiques et posent un regard lucide sur la force du lien qui les rassemble. A voir !
La Loggia - Vélodrome - 18h - Tout public - 8, 10 et 12 euros

Dimanche 15 septembre

Rando des Beiles

L'Rmine Verte organise la rando VTT et pédestre au coeur de Brocéliande. 4 circuits pour tous les niveaux !
Complexe sportif - Tarifs 6€ (VTT) et 4€ (pédestre)
Contact : 06 22 59 40 50

Week-end du 20-21-22 septembre

Festival : Les Chardons ardents

Découvrez vite le programme en complément de ce magazine. Spectacles et bonne ambiance garantie !
Heidi a bien grandi - Au vélodrome

Samedi 21 septembre

Balade Contée à Plélan-le-Grand

Découvrez votre territoire autrement ! L'association Du Bruit dans le Bourg organise une sortie dans le cadre des journées européennes du patrimoine qui auront pour thème «Le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions»
Renseignements : associationdbdb@gmail.com - 15h à 18h



SuperShow le 14 juillet
au vélodrome